

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

FFBA
GUILLOUET
01.49.21.17.52
morgan.guillouet@ffbad.org

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Épreuves écrites

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Publics et pré-requis : - Être âgé(e) d'au moins 18 ans au premier jour du positionnement - Être titulaire de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ou équivalent - Attester d'un classement (attestation délivrée par le directeur technique national de la Fédération française de badminton) - Attester d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum délivrée par le responsable de la ou des structures

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

L'entraîneur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention "perfectionnement sportif" dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable du plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure. - Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique - Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation - Il participe à la conception du projet et à la direction de la structure. Il coordonne une équipe bénévole et professionnelle

Contenu et modalités d'organisation

- Encadrer des publics spécifiques dans tout type de pratique ? Encadrer un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent. ? Encadrer des publics sportifs dans le cadre de la compétition. ? Encadrer un groupe de stagiaires en formation. • Encadrer des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation ? Proposer un programme de perfectionnement dans le cadre des objectifs de l'organisation ; ? Mettre en œuvre les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics ; ? Concevoir les différentes démarches d'évaluation ; ? Concevoir des interventions dans le champ de la formation professionnelle ; ? Concevoir les différentes procédures d'évaluation ; ? Mettre en œuvre les situations formatives ; ? Exercer la fonction de tuteur pour les stagiaires en formation.
- Participer à la conception du projet et à la direction de la structure ? Cordonner une équipe bénévole et professionnelle ? Participer aux actions de tutorat dans l'organisation ; ? Représenter l'organisation auprès des partenaires ; ? Concevoir une démarche de communication ; ? Planifier l'utilisation des espaces de pratiques ; ? Organiser la maintenance technique ; ? Contrôler le budget des actions programmées ; ? Rendre compte de l'utilisation du budget des actions programmées ; ? Formaliser des bilans techniques et sportifs.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention badminton - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

NON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00471375	du 04/06/2024 au 31/05/2025	Talence (33)	FFBA		NON COMPTE FORMATION	FPC
00471371	du 04/06/2024 au 31/05/2025	Talence (33)	FFBA		Non éligible	Contrat pro
00626690	du 03/06/2025 au 31/05/2026	Talence (33)	FFBA		Non éligible	Contrat app